REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union Discipline Travail

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DE LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE

LA CELEBRATION DE LA JOURNEE MONDIALE DE LA NORMALISATION 2007

ALLOCUTION DE
MADAME AMAH MARIE TEHOUA,
MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DE LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE

Lundi 15 octobre 2007, à la Chambre de Commerce et d'Industrie A 9 H00

****

- **Monsieur le Représentant Résident de l'ONUDI en Côte d'Ivoire ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Départements Ministériels ;**
- **Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie ;**
- **Monsieur le Maire de la Commune du Plateau ;**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs Centraux ;**
- **Mesdames et Messieurs les Chefs d'Entreprises ;**
- **Honorables invités ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

La cérémonie qui nous réunit ce matin a pour objet la célébration de la Journée Mondiale de la Normalisation, fêtée tous les ans dans le monde entier à la date du 14 octobre.

Je voudrais avant de poursuivre mon propos, saluer la présence distinguée de toutes ces personnalités qui nous font l'honneur et l'amitié d'être à nos cotés à l'occasion de cette journée dédiée à la normalisation.

Je voudrais à ce propos saluer tout particulièrement le Représentant Résident de l'ONUDI pour la Côte d'Ivoire, M. Alessandro PARLARTORE qui répond chaque fois que de besoins à nos sollicitations.

Votre présence, une fois encore ce matin, Monsieur le Représentant Résident témoigne de l'excellence des relations entre notre pays et l'ONUDI.

Je salue et remercie également le Maire du Plateau dont la commune nous accueille ce matin et le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire pour sa disponibilité de tous les instants et son engagement pour le secteur privé.

Je n'oublie pas bien entendu tous nos invités, représentants des membres du Gouvernement, des organisations internationales, des associations interprofessionnelles du secteur privé, des associations de consommateurs, de la presse nationale dont la présence confère à cette célébration une chaleur toute particulière.

Honorables Invités
Mesdames et Messieurs,

En décidant de célébrer cette journée, à travers la manifestation de ce jour, le Ministère de l'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé, a voulu tout simplement vulgariser une notion, la norme, qui bien que technique n'en est pas moins proche de chacun d'entre nous.

Le thème retenue pour la célébration de la journée Mondiale de la Normalisation cette année à savoir : ''Des normes pour les citoyens : une contribution à la société'' le confirme bien.

La norme se définit comme un document établi par consensus et approuvé par un organisme reconnu. Ce document fournit, pour des usages communs et répétés, des règles directrices ou des caractéristiques, d'un produit ou d'une activité.

Tout produit qui a des caractéristiques propres, toute activité qui obéit à des règles, répond à une norme. De même, les droits et obligations du citoyen obéissent à des règles donc à des normes.

La norme est donc au cœur de notre société, de notre vie de tous les jours, aussi bien du Chef d'entreprise que du citoyen ordinaire ou du consommateur final des biens et services.

Le message que la Commission Electrotechnique Internationale (CIE), l'Organisation Internationale de la Normalisation (ISO) et l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) ont bien voulu véhiculer à travers le thème de cette année et auquel le Gouvernement Ivoirien souscrit est que tout citoyen possède un large éventail de droits et d'obligations. Ces droits et obligations sont garantis par les normes.

Ces droits concernent la sûreté, la sécurité, la santé et l'accès à l'information. Quant aux obligations, elles portent sur la protection de l'environnement et le respect de la sécurité, de la propriété et de la vie privée d'autrui.

Les normes, bien que techniques, contribuent à l'épanouissement de la société en permettant le respect des droits et des obligations du citoyen, cela des manières suivantes:

- en fournissant aux consommateurs des informations et la protection ;
- en garantissant la qualité et la sûreté des produits et services ;
- en définissant des exigences ;
- ou en donnant des lignes directrices relatives à l'environnement et à d'autres préoccupations des citoyens, notamment l'équité sociétale, la santé, la sécurité, l'information et la communication, et le commerce équitable.

Honorables invités
Mesdames, Messieurs,

Je voudrais illustrer mes propos par un exemple relatif au fonctionnement d'un ordinateur, qui constitue de nos jours, l'instrument de travail le plus répandu dans nos administrations et services.

Lorsque vous vous retrouvez devant un écran d'ordinateur, ce sont des centaines de normes qui sont à l'œuvre pour le faire fonctionner, en vous donnant accès à l'Internet, en vous définissant les polices de caractères et le formatage du texte.

Si vous lisez le message imprimé sur support papier, le format de la feuille est probablement conforme à une norme qui simplifie les processus d'impression et de distribution.

L'électricité qui alimente votre ordinateur ou votre imprimante, l'éclairage ou l'air conditionné, obéissent eux aussi à des normes. Tout ou presque dans votre environnement de travail s'appuient ou obéit dans une certaine mesure à des normes.

Les normes, en garantissant la conformité du produit aux caractéristiques préétablies assure la sécurité et la santé du consommateur. Elles permettent la fabrication la fabrication de biens et services de qualité. Elles permettent aussi de lutter contre la fraude et la contrefaçon qui minent nos économies.

L'élaboration et l'application des normes permettent en définitive le développement des sociétés et leur protection en éliminant les risques liés l'absence d'information.

Les normes internationales constituent de ce fait des solutions idoines pour la prévention, la protection, et le développement des citoyens.

De plus en plus, les Normes internationales contribuent à faire tomber les barrières entre nations riches et pauvres. La normalisation aide à fournir une qualité supérieure à moindre coût et constitue ainsi un enjeu de compétitivité. De plus la norme garantit une concurrence loyale entre fournisseurs.

Les normes sont au cœur de l'économie moderne, du commerce international, et de la mondialisation.

Elles facilitent le choix des consommateurs au niveau des produits et services mis à leur disposition. En effet les normes constituent un langage universel pour définir la qualité des choses, des concepts et des droits.

Honorables invités ;
Mesdames et Messieurs,

La célébration de la journée mondiale de la normalisation doit donc être l'occasion d'améliorer notre connaissance des normes et de nous faire prendre conscience de leurs rôles.

A cet égard, il nous faut reconnaître que des efforts restent encore à faire.

En effet, si la disponibilité des normes ne souffre d'aucune ambiguïté, leur mise en application en revanche nous interpelle et mérite qu'on s'y attarde.

A ce jour, la Côte d'Ivoire a dans son dispositif de normalisation plus de 600 normes ivoiriennes qui selon nos indicateurs, sont mal connues ou peu appliquées.

C'est pourquoi le Gouvernement, par ma voix et à travers la célébration de ce jour, exhorte tous les citoyens au respect et à l'application des normes développées tant au niveau international, régional que national pour la préservation et pour une meilleure garantie de leurs droits et obligations.

C'est ce qui explique aussi que le Ministère de l'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé ait prévu, à l'occasion de cette célébration, des séances de formation destinées des associations de consommateurs, appelées à être le relais de la sensibilisation auprès de nos populations.

Chers compatriotes ;
Honorables invités ;
Mesdames et Messieurs,

Les normes constituent de véritables réponses aux besoins de nos sociétés, des marchés et des autorités.

Je puis vous assurer qu'au fur et à mesure que nous avancerons dans le temps, les travaux de la CEI, de l'ISO et de l'UIT continueront de faciliter le développement et la diffusion de nouvelles technologies qui seront le moteur de l'économie mondiale, et contribueront au bien-être de tous les habitants de la planète.

Je voudrais pour terminer, renouveler au nom du Gouvernement Ivoirien, tous nos remerciements à l'endroit de la Commission Electrotechnique Internationale (CIE), de l'Organisation Internationale de la Normalisation (ISO), de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) et de l'Union Européenne pour leur appui à la promotion des normes à travers le monde.

Vive les normes !

Pour que vive les droits des citoyens !

Je vous remercie